

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : CPN74B40 | Bloc Psychologie : Concevoir et animer des actions de sensibilisation sur la santé et les transformations sociotechniques au travail



Accréditation

Valable jusqu'au 19/07/2028

Présentation

Formez-vous dans votre domaine de prédilection. Obtenez ce bloc de compétence finançable avec votre CPF.

Mentions officielles :

Intitulé officiel : Intervenir sur/dans les organisations

Code RNCP : RNCP34937BC04

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

- Proposer des services d'intervention ;
- Analyse de la commande/demande ;
- Comprendre et analyser des situations de travail ;
- Rendre visible les processus psychologiques, collectifs ou sociaux et organisationnels engagés dans ces situations ;
- Restituer les analyses et accompagner les actions de transformation du travail.

Compétences :

- Identifier le dispositif (étude de cas, conférences, ateliers) de diffusion des connaissances en santé au travail et/ou aux transformations sociotechniques adapté à l'organisation, au public et au contenu à transmettre à partir d'une enquête qualitative auprès des acteurs concernés (direction, personnels et services de santé au travail, syndicats) pour déterminer les besoins (pédagogiques, didactiques et de formation).
- Elaborer des supports d'information (plaquette institutionnelle) et de formation (PowerPoint, études de cas, monographie, références bibliographiques, vignettes cliniques,...) adaptés aux besoins en santé au travail (risques psycho-sociaux, qualité du travail, qualité de vie au travail, sens du travail, bien-être au travail, articulation de vie au travail/ hors travail...) et/ou aux transformations sociotechniques au travail (nouvelles formes de travail, nouvelles modalités de travail, acceptation usage de nouveaux outils, nouvelle organisation au travail).
- Animer des ateliers, des sessions de sensibilisation pour transmettre des connaissances en psychologie du travail/clinique du travail et d'impulser des dynamiques réflexives afin que les participants utilisent les connaissances transmises dans les situations de travail vécues.
- Evaluer l'acquisition des connaissances transmises à partir de l'analyse par les publics ou membres de l'organisation d'études de cas relevant des problématiques RPS, des transformations sociotechniques au travail, qualité de vie au travail, qualité du travail.
- Identifier les besoins des professionnels en matière de formation sur : les problématiques de santé au travail, de méthodologies d'action sur le terrain dans une perspective clinique en psychologie du travail/clinique du travail en conduisant des entretiens avec les professionnels en charge de ces questions dans les organisations.
- Concevoir un programme spécifique de formation en sélectionnant d'une part : le corpus de connaissances théoriques idoines en psychologie du travail / clinique du travail correspondant à la problématique de santé au travail et/ou aux transformations sociotechniques du travail et d'autre part, les méthodes d'accès au travail réel (instruction au sosie, auto-confrontation simple

- et croisée, analyse de l'activité).
- Concevoir un programme de formation visant à expliquer les fondements de l'analyse du travail (travail prescrit / travail réel) et transmettre aux acteurs de l'organisation en formation les méthodes d'accès au travail réel (instruction au sosie, auto-confrontation simple et croisée, analyse de l'activité).
- Collecter les études de cas et les mettre en forme (scénarisation, problématisation et appropriabilité) en vue de les intégrer au programme de formation en utilisant des méthodes pédagogiques d'élaboration effective de l'expérience et mobilisant le cas échéant une pédagogie active (par exemple classe inversée, jeux de rôle, de jeux sérieux/serious-game).
- Organiser un programme de mise en place de la formation-action dans l'entreprise avec les acteurs concernés en définissant les plannings, les échéanciers, le temps et l'espace de formation intégrant des échanges collectifs.
- Rédiger et transmettre le cadre du dispositif de formation-action (rôles et statuts des apprenants, modalités et matériels à disposition, objectifs de la formation, temporalités) aux professionnels pour favoriser leur compréhension et susciter leur engagement méthodes d'intervention en psychologie du travail/clinique du travail en situation professionnelle.
- Planifier et réaliser le retour d'expérience des acteurs impliqués dans la disposition de formation- action au travers de sessions de retour d'expérience et d'analyse de pratiques pour s'assurer que la méthodologie en psychologie du travail/ clinique du travail respecte le protocole défini.

Prérequis

Avoir validé le bloc 1, 2 et 3.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Pratiques de terrain en psychologie du travail (PST218)
- Les méthodes psychométriques (PST115)

Modalités

- Contrôle des connaissances (sous forme écrite).
- Mise en situation professionnelle et soutenance orale.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le bloc.

Tarif

Avec mon CPF	1.530 €
Mon employeur finance	3.060 €
Pôle Emploi finance	1.530 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 468 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 374,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous

accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

La capitalisation des blocs de compétences composant la certification CPN7400A Psychologue du travail, permet l'acquisition de la certification. L'accès à chaque bloc se fait sur la base de prérequis spécifiques à chacun.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du titre RNCP Niveau 7 Psychologue du travail (CPN7400A)

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Le psychologue du travail peut prendre les appellations suivantes :

- consultant en cabinet d'expertise
- consultant en risques psychosociaux
- psychologue consultant en santé au travail
- intervenant en prévention des risques professionnels
- consultant en conduite du changement